

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III La tenue des fidèles à l'église. — IV La petite Nellie. — V Question aussi importante que délicate. — VI Sœurs de la Providence, cérémonie religieuse.

AU PRONE

Le dimanche, 4 août

On annonce :

Vendredi, le 9e anniversaire du couronnement du pape;

Samedi, la fête de saint Laurent.

Dans le diocèse de Montréal, jeudi, le 15e anniversaire de la consécration de Mgr l'archevêque; la 1re retraite ecclésiastique pour le 11 au soir.

NOTE.—*La neuvaine de l'Assomption commence mardi, le 6, pour se terminer la veille de la fête, ou vendredi, pour se terminer la veille de la solennité extérieure (1).*

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 4 août

Fête de saint Dominique, **double majeur**; mém. du 10e dim. ; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — I Vêpres de la Dédicace de N.-D.-des-Neiges; mém. de saint Dominique et du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 11 août

Diocèse de Montréal. — Du 5 août, N.-D. des Neiges; du 10, saint Laurent; du 11, sainte Philomène (Rosemont); du 12, sainte Claire (Tétraultville); du 13 août, saint Hippolyte et saint Jean Berchmans.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.

Diocèse d'Ottawa. — Du 5 août, N.-D. des Neiges (Masson); du 7, saint Cajetan (ou Gaétan) et saint Donat; du 10, saint Laurent (Eastman's Springs); du 11, sainte Philomène (Moncerf); du 12, sainte Claire (Goulbourne).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 16 août, saint Hyacinthe (Cathédrale) et saint Roch.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 16 août, saint Roch (de Mékinac).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 7 août, saint Cajetan (ou Gaétan) (Dotton); du 9, saint Romain (Winslow); du 11, sainte Suzanne (Stanhope); du 13, saint Hippolyte (Wotton); du 16, saint Roch (Orford).

Diocèse de Nicolet. — Du 7 août, saint Albert (Warwick).

Diocèse de Valleyfield. — Du 9 août, saint Romain (Hemmingford); du 11, sainte Philomène; du 12, sainte Claire (Rivière-Beaudet).

Diocèse de Pembroke. — Du 10 août, saint Laurent (Deux-Rivières); du 11, sainte Philomène (Bonfield) et saint Alexandre (Sand Point).

Diocèse de Joliette. — Du 16 août, saint Roch.

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	29 juillet.	— Sainte-Lucie.
Mercredi,	31 "	— Lorette.
Vendredi,	2 août.	— Bordeaux.
Dimanche,	4 "	— Tétraultville.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 6 juillet 1912.

L'ENCYCLIQUE pontificale que l'on avait annoncée, et dont tout le monde parlait à Rome, est déclarée sans fondement et est allée rejoindre la fameuse encyclique sur la discipline des cleres. La nouvelle et son démenti nous donnent un enseignement. C'est le désir des journaux, surtout non catholiques, et des personnes non seulement amies de l'Eglise, mais indifférentes ou ennemies, de s'occu-

per activement de ses moindres manifestations, et de lui en supposer même. Si l'Eglise était une quantité négligeable, si ce corps qu'on tue tous les jours et dont tous les mois on fait l'oraison funèbre, n'avait pas en soi une vitalité divine, on ne s'en occuperait pas tant, et les reporters qui s'agitent autour du Vatican ne seraient ni si nombreux ni si acharnés.

— De tous côtés les peuples marchent à l'assaut de l'Eglise et tous les chemins leur sont bons pour cela : littérature, tableaux, livres, revues, conférences et discours. Arius avait nié la divinité de Notre-Seigneur, et il semblait qu'on pût difficilement tomber plus bas ; il s'est trouvé en France un auteur pour descendre encore à un degré inférieur. Un volume a paru, il y a quelques trois ans, intitulé *La folie de Jésus*, dans lequel l'auteur essaye de prouver que Notre-Seigneur n'était pas un homme normal, mais un déséquilibré, un dégénéré, et qu'on a bien fait de tuer au fond, car il avait un épanchement pleurétique qui l'aurait enlevé à brève échéance. Ce raisonnement rappelle un peu celui d'un des héros de Molière disant : " J'ai pris pour mon fils tel médecin, ç'a été fait en trois jours ; avec un autre il aurait languï plus de trois semaines ". Un prélat dénonçait au secrétaire de l'Index, le Rév. Père Esser, dominicain, et un des hommes les plus remarquables de la curie romaine, ce livre *La folie de Jésus*, demandant qu'on le mît à l'Index. — C'est bien inutile, Monseigneur, répondait le secrétaire, la condamnation donnerait au livre une notoriété fâcheuse et le ferait connaître de cent personnes qui l'ignorent ; quant aux catholiques, pour qui est fait l'Index, la thèse du livre est tellement absurde qu'il est inutile de les mettre en garde contre elle. Et de fait ce volume n'a jamais eu l'honneur de figurer sur le catalogue de l'Index.

— Mgr Duchesne, directeur de l'Ecole française de Rome, quitte Rome. Quand il eut écrit la lettre de

soumission que l'on sait, il partit en mission pour l'Égypte où il est resté quelques mois. Son temps de directeur de l'École française était expiré depuis deux ans, et depuis ce temps on le confirmait pour une autre année dans cette haute fonction. Ce n'était qu'un provisoire, et Mgr Duchesne a préféré en s'en allant, rompre avec une situation qui lui était devenue difficile. On croit qu'il va être nommé président d'une Académie ou Institut d'Histoire d'Égypte, que le gouvernement français aurait intention de créer, comme il a déjà les écoles de Rome et d'Athènes. Cela le compenserait du départ qu'il s'est imposé, et puis cette histoire lui offrirait moins de points de contact avec une autre histoire qui ne lui a pas été heureuse. D'autre part il faut coordonner les fouilles importantes que l'on fait en ce moment en Égypte, principalement dans la ville d'Antinoë (où mourut Antinous le favori d'Adrien) et qui ont offert ces derniers mois des découvertes tout à fait inespérées. On a retrouvé comme une véritable Pompéi, mais plus belle, plus somptueuse, plus élégante et raffinée que l'on ne soupçonnait. La place du président de cet Institut sera bien remplie par le docte prélat qui, est et veut rester, ce qui est son plus beau titre de gloire et la meilleure parole de sa lettre de soumission : *Fidèle enfant de l'Eglise*.

— La basilique de Saint-Paul hors les murs était, avant 1870, régie par une congrégation de cardinaux. Les fonds, fournis à l'origine par la charité des fidèles, étaient vers cette époque donnés par la trésorerie apostolique. Cette basilique avait été dès la fin des persécutions et dans le moyen âge très richement dotée et avait des possessions considérables en Asie Mineure. Les guerres lui ont successivement enlevé ce beau patrimoine qu'elle tenait de la munificence des empereurs, et petit à petit elle était devenue une charge de l'état pontifical. Les Italiens s'emparant de Rome prirent la basilique et natu-

rellement durent s'occuper de la terminer. Les choses marchaient lentement, car si l'Italie trouvait des dizaines de millions pour des cuirassés inutiles comme le *Duilio*, elle ne se pressait pas de terminer ce splendide édifice. Nous en eûmes une preuve à l'occasion de l'explosion de la poudrière de Monteverde en 1893, qui détruisit toutes les belles verrières de Saint-Paul. Pour faire traîner les choses en longueur, on imagina un conflit de juridiction. Le ministère des travaux publics prétendit faire payer les frais par le ministère de la guerre, le seul coupable; celui-ci feignit de ne pas entendre, déclarant que c'était un cas fortuit et demandant au contraire de l'argent pour refaire sa poudrière qui avait sauté et en refournir les magasins. Mais enfin les choses même les plus longues ont un terme. Peu à peu on remet des vitraux, conçus sous une nouvelle formule et qui ne rappelle en rien ceux qui ornaient les bas côtés de la basilique, puis on s'est attaqué au *Quadriporticus* qui devait précéder l'*atrium*, comme cela devrait être dans toutes les basiliques. Nous n'avons plus actuellement à Rome que l'amorce de ce portique, comme à Saint-Jean-et-Paul ou Sainte-Marie in Trastevere et autres; seule la basilique de Saint-Pierre nous en donne un exemple mais sous une forme elliptique, alors que la forme consacrée, typique, était quadrangulaire. C'est cette dernière forme qui a été adoptée pour Saint-Paul. L'ouvrage a été long, mais il faut dire qu'il est bien réussi et que les grosses colonnes de marbre blanc qui soutiennent son toit font grand effet en face de la masse de la basilique qu'elles accompagnent majestueusement. Au milieu se dressera la fontaine qui est de rite dans tous ces *quadriporticus*. Telles que les routes sont disposées, on arrive à la basilique par le transept situé à côté du chevet et on entre par là, ce qui est défectueux au point de vue du coup d'oeil d'ensemble. C'est comme si pour voir un homme et s'en rendre compte, on commençait par l'examen de ses bras au lieu de monter

par les pieds pour arriver à la tête. On va faire donc une déviation de la route pour que les pèlerins et les visiteurs arrivent par le *Quadriporticus* qui est en face du Tibre et, entrant par les grandes portes du fond, puissent admirer dans toute sa majestueuse simplicité cette large nef flanquée, de droite et de gauche, d'autres nefs soutenues par une forêt de colonnes en granit gris qui conduisent heureusement l'oeil aux grandes mosaïques de l'arc triomphal et de l'abside. On espère que tout sera terminé pour la fête de saint Paul en 1913. L'incendie a eu lieu en 1823, et on aura mis une centaine d'années pour reconstruire ce vénérable édifice.

DON ALESSANDRO.

LA TENUE DES FIDELES A L'EGLISE



l'abbé Saint-Denis, notre dévoué collaborateur, vient de publier une nouvelle brochure. Elle est petite, mais elle a son prix. A l'exemple de ses aînés—cette famille est déjà nombreuse — la *Tenue des fidèles à l'Eglise* sera fort utile aux fidèles et aussi aux pasteurs. Toutes nos cérémonies catholiques ont un sens. Nos saluts, nos genuflexions, notre attitude pendant les offices, tout cela doit être fait avec ordre et dans les règles. Et alors, c'est expressif et c'est beau. Autrement, non, c'est laid et ça ne dit rien à l'âme.

Je me souviens d'une brave femme qui faisait un jour de jeudi saint le chemin de la croix dans l'église Saint-Joseph, de la rue Richmond, cependant que la Sainte Réserve était exposée au tombeau symbolique, à un autel latéral. L'ancien curé, M. Leclere, qui ne manquait de se mettre à l'aise partout et qui savait servir une leçon à bon escient, sans amertume, et avec esprit, s'en vint lui dire comme ça : " Ma fille, vous vous

trompez. C'est demain qu'il faudra faire le chemin de la croix. Aujourd'hui, l'esprit de l'Eglise veut qu'on prie au Saint Tombeau. ”

Et combien voyons-nous de gens qui font le chemin de la croix tandis qu'à l'autel il se dit une messe ? C'est un non-sens.

D'autres se signent à tout propos, et par conséquent hors de propos ; ils oublient de prendre de l'eau bénite en entrant dans l'église, ou ils en prennent en sortant, l'un et l'autre ne se devraient pas faire. Je sais un jeune clerc d'il y a vingt ans, qui offrit un jour de l'eau bénite en sortant de la chapelle du grand séminaire à un de nos Messieurs, et, tout ébahi, se vit refusé. Il ne savait pas qu'on se purifie en entrant dans l'Eglise, dans une chapelle... mais qu'on est censé l'être en sortant !

Eh ! bien, M. Saint-Denis, avec sa brochure de 16 pages, vous indique de la façon la plus claire et la plus précise ce qu'il faut faire pour se bien tenir à l'église. Il donne les règles générales d'abord, pour *la toilette* à porter (ou à ne pas porter), *l'entrée à l'église, le séjour dans l'église et la sortie de l'église*. Puis, il parle de *la tenue pendant la messe basse, de la réception de la communion, de la tenue pendant l'aspersion, la grand'messe, les funérailles, les vêpres, les saluts...* C'est une petite mine de renseignements que, à la lecture, on est tout surpris d'ignorer. C'est si simple et si facile.

Ce petit, tout petit livre, est à répandre. Les offices n'en seront que plus beaux. Quand les gens bien élevés se visitent, ils observent certains usages de convention. Par exemple, on arrive à l'heure, on ne brusque rien par une attitude qui détone, etc., etc. Le monsieur qui vient à la messe par courtoisie, étant donné qu'il ne croit pas je suppose, et qui se tient debout à l'élévation pour faire acte de libre-penseur ne fait pas autre chose qu'une impolitesse. Qu'il reste chez lui, ou qu'il se comporte à l'église comme il convient.

C'est tous ces usages, que ceux qui ont la foi, surtout, doivent connaître, et que très souvent ils ne connaissent pas, que M. Saint-Denis nous remémore avec une exactitude parfaite. Ah! il s'y entend. Si vous lui faite une objection, il a tout de suite deux ou trois décisions des congrégations romaines à vous opposer, qui vous confondent. Il vaut mieux être de son avis du premier coup...

Le 1er juin dernier, en accordant l'autorisation d'imprimer la toute petite brochure, Mgr l'archevêque écrivait : " Nous permettons bien volontiers l'impression de cet opusculé. Il donne sur la tenue des fidèles à l'église, pendant les divers offices religieux, des règles que nous approuvons et que nous recommandons à messieurs les curés de faire suivre dans notre diocèse ". Nous nous reprocherions d'ajouter une ligne à cette flatteuse recommandation. M. l'abbé va écouler ses petits feuillets par centaines et par centaines, non seulement dans notre diocèse, mais dans tous nos diocèses canadiens. Car il est à présumer que partout les autorités l'auront pour agréable et le jugeront utile. La brochurette a en effet une portée générale que dépasse les limites du diocèse. Elle est à répandre partout, croyons-nous, et fort utilement, pourvu, bien entendu, que Nos Seigneurs les évêques le permettent. Tous nos souhaits de bons succès à notre estimé collaborateur.

E.-J. A.

LA PETITE NELLIE

N prêtre canadien habitant à Rome vient d'écrire une histoire complète, détaillée et très exacte de *Nellie*, cette merveilleuse petite enfant morte en odeur de sainteté, le 2 février 1908, à l'âge de 4 ans et 5 mois, au couvent du Bon-Pasteur de Cork, en Irlande, après avoir obtenu

de faire sa première communion et reçu trente-deux fois le Pain des anges, avec une ferveur toute céleste.

Nous avons publié l'an dernier quelques détails sur cette angélique " petite Violette du Saint-Sacrement ". Aujourd'hui nous avons son histoire et vraiment elle méritait d'être écrite.

On y suit pas à pas, pour ainsi dire, les progrès de la grâce eucharistique dans cette âme prédestinée, et en même temps le travail actif que la petite *Nellie* apporta elle-même pour y correspondre fidèlement.

Quand on a fini de lire ce livre si attrayant de forme, d'un style poétique, émaillé d'heureuses citations, on reste convaincu que cette petite communiant de quatre ans a réellement pratiqué dans un rare degré les vertus qui font les saints. L'évêque de Cork lui-même n'a pas craint de qualifier d'*héroïque*, la patience de *Nellie* et sa résignation parfaite dans les pires souffrances.

La supérieure, qui lui servit de mère, a écrit qu' " elle était la charité personnifiée ".

L'auteur raconte plusieurs traits aussi édifiants que charmants de sa foi profonde, de son respect extraordinaire pour la présence réelle, de sa religion éclairée, de son humilité et de son obéissance, et surtout de son amour ardent pour le Dieu Saint de l'Eucharistie et de sa soif brûlante envers la Sainte Communion.

Des intuitions inexplicables, un instinct surhumain qui lui faisait deviner les jours d'Exposition du Saint-Sacrement, et si les personnes qui l'approchaient avaient oui ou non communiqué, des prédictions que l'avenir a réalisées indiquent que *Nellie* fut favorisée de ces dons que l'on appelle extraordinaires.

Ajoutons que l'éditeur n'a rien épargné pour donner à cet attachant récit une forme fraîche, élégante, artistique.

Huit gravures hors texte; plus de quarante dessins inédits à la plume, font revivre les scènes de cette gracieuse petite vie sous les yeux ravis du lecteur..

Le 4 juin dernier, Sa Sainteté Pie X daignait agréer l'hommage personnel du premier exemplaire de cette biographie. Avec une grande bonté et un visible consentement, le pape daigna écrire en latin ce précieux autographe dont nous donnons ici la traduction :

“ *Que Dieu bénisse le cher Prêtre M.-E. P. et tous ceux qui, à son exemple, recommandent la fréquente Communion aux petits garçons et aux petites filles, leur proposant pour modèle la petite NELLIE.* *PIE X, PAPE.* ”

Du Vatican, le 4 juin 1912.

Aucune recommandation ne pouvait être plus précieuse pour le nouveau livre et aucun honneur plus grand pour l'aimable enfant qui en est l'héroïne.

C'est l'abondance des bénédictions divines que le pape appelle sur tous ceux qui proposent la petite *Nellie* comme “ modèle ” à tous les enfants du monde.

Les enfants apprendront à connaître, à aimer, à reproduire ce “ modèle ” plein d'attraits, en lisant cette vie de *Nellie* qui leur est spécialement dédiée, et les parents et les éducateurs chrétiens, les prêtres eux-mêmes y trouveront une nourriture substantielle et délicieuse pour les aimables brebis de leurs chers troupeaux (1). G. T.

(1) *Nellie*, la petite Violette du Saint-Sacrement, volume de 225 pages, richement illustré, recommandé par plusieurs archevêques et évêques.

Prix: 1 fr. 75 pour la France ; 1 fr. 90 pour l'Etranger. A la *Maison du Bon-Pasteur*, 228, Boulevard Pereire, Paris. Et chez tous les libraires catholiques.

QUESTION AUSSI IMPORTANTE QUE DELICATE



E que tout jeune garçon devrait savoir. — Ce que toute fillette devrait savoir. — Ce que toute jeune personne devrait savoir, etc. Ces livres ont pour auteur

un protestant.

En ces derniers temps d'autres livres ont paru, traitant le même sujet : *L'éducation de la pureté. — Le péril des sens. — Aux jeunes gens, la chasteté. — La formation de la chasteté. — La pureté, etc.*; ceux-ci écrits par des catholiques et même par des ecclésiastiques. Enfin les universitaires, les libres-penseurs se sont aussi occupés d'instruire la jeunesse de ce dont il n'était point d'usage de l'entretenir jusqu'ici. C'est même, en partie, pour donner un directoire meilleur à cet enseignement que ceux-ci n'avaient fait que les catholiques et les ecclésiastiques se sont décidés à en parler.

La question est de savoir si le moyen que les parents et les éducateurs doivent employer pour préserver les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles des dangers auxquels la contagion du vice expose leur innocence, est la leçon du silence ou ment que ceux-ci n'avaient fait, que les catholiques et les ecclésiastiques se sont prononcés pour l'initiation.

La question est délicate entre toutes et de très haute importance.

M. l'abbé Em. Barbier l'a traitée dans un numéro de sa revue *La Critique du Libéralisme religieux, politique, social*.

Quel rapport cela a-t-il avec le libéralisme? demandera-t-on. Un rapport plus étroit qu'on ne pourrait le croire à première vue. Victor Hugo a dit: " Le romantisme n'est, à tout prendre, que le *libéralisme* en littérature. " On peut retourner la formule et dire: " Le libéralisme catholique n'est autre chose que le romantisme dans l'ordre religieux. " Discipline

intérieure de l'Eglise, rapports entre elle et la société, conduite des âmes, moyen d'apostolat, éducation de la jeunesse, le romantisme religieux veut tout renouveler : brisons les moules anciens auxquels la société moderne ne saurait plus s'adapter, rompons avec l'étroitesse de règles surannées.

L'éducation de la pureté telle que l'exposent les modernistes en morale et en éducation (nous ne donnons point cette qualification à tous ceux dont les livres ont leurs titres ci-dessus) est l'une des réformes voulues.

Qu'en penser ?

Jusqu'ici on a cru que la grâce de Dieu et la piété qu'elle engendre, unies à l'ignorance, suffisaient à préserver la jeunesse de l'envahissement du vice. On veut aujourd'hui à l'ignorance substituer la science. L'esprit de l'enfant n'est-il plus le même qu'autrefois ? Faut-il dédaigner aujourd'hui la pratique des siècles ? On répond : il faut instruire aujourd'hui à cause de la corruption plus grande des mœurs, pour en préserver, ou pour mettre à l'abri de ses suites funestes.

On va si loin dans cette volonté d'instruire, qu'en France, une société s'est formée, dite de *Prophylaxie sanitaire et morale*, dans le but d'obtenir des pouvoirs publics que l'initiation de la jeunesse aux mystères de la nature soit faite dans les écoles, les pensionnats et les collèges par un enseignement collectif. Cette société est principalement composée de protestants, de libres-penseurs et de francs-maçons, mais il s'y trouve aussi des catholiques et même des ecclésiastiques qui, il est vrai, sont là pour protester contre l'initiation en classe.

Le bulletin de cette société, dans son No du 11 janvier 1904, rapportait les paroles de M. Pinard, doyen de la Faculté de médecine de Paris : " Non seulement on doit, mais *il faut* donner cette éducation aux jeunes gens, et je prends l'engagement de faire tous mes efforts pour que *tous les élèves* des établissements de l'Etat reçoivent cet enseignement sous réserve de

l'approbation des parents ». Sous réserve de l'approbation des parents ! Comme si ceux et celles qui seront initiés, non seulement par la parole, mais par des projections et des exhibitions de figurines en cire, — car c'est jusque-là que l'on va, — ne s'empresseront point de communiquer leur *science* à leurs camarades ou à leurs compagnes.

Il semblerait qu'un tel patronage, joint à ce caractère de nouveauté en opposition avec la pratique des siècles même payens, eût dû faire tenir sur la réserve. Mais non, le romantisme et le libéralisme ont leurs charmes. Et puis l'on n'ignore plus la vertu de la science !

Mais la science, ici, éveille la concupiscence. Qui ne le sait ?

Le grand tort du libéralisme catholique dans toutes ses démarches, est de ne pas plus tenir compte du péché originel et de ce qu'il a mis dans le cœur de l'homme. Nous avons eu à faire cette observation bien des fois.

C'est un fait que, même de nos jours, dans les familles chrétiennes, il se trouve encore un bon nombre de jeunes gens qui passent à travers de la fournaise sans être consumés. Respectons ces âmes. Elles se rencontrent même dans les classes populaires des grandes villes, où les dangers sont plus nombreux et plus terribles qu'ailleurs ; à plus forte raison dans les familles où les parents s'attachent à donner une éducation chrétienne à leurs enfants.

Respectons dans ces jeunes âmes l'oeuvre de Dieu et de sa grâce. Ne les troublons point prématurément. Ne les exposons point aux plus dangereuses des tentations par une exposition claire. Quelle efficacité ajoutera-t-elle aux intimations positives et pressantes de la conscience avertie par la connaissance confuse, mais certaine, d'un mal défendu ?

L'*Unita cattolica* a fort bien dit : « Il ne faut pas s'exposer à un péril certain pour un motif douteux. Or, d'une part,

il est très incertain de pouvoir établir avec sécurité quand il est nécessaire de faire à un enfant ces révélations; mais de l'autre, c'est un fait attesté par les éducateurs les plus renommés que toute révélation anticipée, *qui n'est point nécessaire*, crée un péril qui n'existerait pas sans elle. ”

Il faut remarquer cette restriction : “ révélation qui n'est pas *nécessaire* ”. L'initiation est légitime quand elle est imposée par les circonstances et qu'elle se présente comme étant d'une utilité certaine. Elle est alors légitime, pourvu encore qu'on la proportionne strictement au besoin personnel du jeune homme, de la jeune fille. Et c'est pourquoi l'initiation de tous, en classe, et surtout avec projections et figures en cire, est une abomination.

On peut dire avec certitude que l'initiation collective, telle qu'on veut la pratiquer dans les écoles, est d'inspiration maçonnique, est l'exécution du mot d'ordre donné par la Haute Vente: “ Popularisons le vice dans les multitudes; qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles s'enaturent. C'est la corruption en grand que nous avons entreprise, la corruption qui doit nous conduire à mettre un jour l'Eglise au tombeau. Le meilleur poignard pour frapper l'Eglise au coeur, c'est la corruption. A l'oeuvre donc jusqu'à la fin! ”

N'oublions pas que le grand art employé par la Maçonnerie, pour arriver à ses fins, n'est point tant d'agir par elle-même que de *suggestionner* et de séduire par des raisons spécieuses des esprits honnêtes, chrétiens, pour s'en faire des instruments, des propagateurs des idées qu'elle a intérêt à répandre dans les milieux où elle ne peut pénétrer elle-même.

Semaine de Cambrai.

SŒURS DE LA PROVIDENCE

Cérémonie religieuse

LES 18 et 19 juillet, à la suite d'une retraite prêchée à la maison-mère des Soeurs de la Charité de la Providence, le Rév. Père A. Couture, S. J., présidait les cérémonies éminentes de vêtue et de profession.

Ont revêtu le saint habit : Milles M.-Cécile Landry, de Saint-Grégoire; M.-Angéline Garon, de Saint-Denis; M.-Justine Simard, de Petite-Rivière Saint-François; M.-Louise Bellay, de Lowell, Mass.; Anne-Marie Langlais, de Saint-Pascal; M.-Délia Daoust, M.-Eugénie Bonhomme, M.-Louise Lizotte, de Montréal; M.-Rose Saint-Germain, de Saint-Grégoire; M.-Alma Girard, de Saint-Célestin; M.-Louise Gélinas, M.-Diane Gélinas M.-Flore Boulanger, M.-Anne Villemure, d'Yamachiche; Marie-Génova Cloutier, de Saint-Tite; M.-Alice Valois, de Saint-Barthélemi; M.-Germaine Vanier, de Sainte-Adèle; M.-Elisa Bélanger, de Monte Belo; M.-Jeanne Breton, de Manchester; M.-Elvina Landreville, de Shenectady, N. Y.; Gertrude Flynn, de Richmond.

Ont émis les vœux annuels : Soeurs Marie- St-Louis, dite Soeur Sophie de la Providence, de Sainte-Ursule; M.-Anne Monfils, dite Soeur Jeanne-Mance, de Saint-Ephrem d'Upton; M.-Angélique Montambeault, dite Soeur Joseph-Victor, de Sainte-Gertrude de Nicolet; M.-Anne Bouvier, dite Soeur Henri Suzo, M.-Alice Bouvier, dite Soeur Philippe de Bethsai-de, M.-Florida Bureau, dite Soeur François-Solano, M.-Lucie Madon, dite Soeur Jean de l'Eucharistie, M.-Albertine Du-

bord, dite Soeur Ignace-du-Sacré-Coeur, M.-Antoinette Deschamps, dite Soeur Jeanne-de-Rouen, de Montréal ; Léonie Béluse, dite Soeur Auréa, de Notre-Dame-de-Grâce ; M.-Anna Paulhus, dite Soeur Marie-Emiliana, de Saint-Marcel ; Hélène Gagner, dite Soeur Antonin de Florence, de Saint-Johnsbury, Vt ; M.-Eveline Allard, dite Soeur Thomas Cursini, de Drummondville ; M.-Joséphine Carbonneau, dite Soeur Anne-de-Beaupré, de Québec ; M.-Noémi Brunelle, dite Soeur Cyprienne, de Saint-Cyprien de Napierreville ; Elodie Castelleau, dite Soeur Charles-Arthur, de Joliette ; M.-Anne Thibodeau, dite Soeur Georges de Cordoue, de Saint-Georges de la Beauce ; Emilia Séguin, dite Soeur Vincent-Marie, de Côteau-du-Lac ; Helen Corcoran, dite Soeur Catherine, M.-Alice Cloutier, dite Soeur Madeleine, de Saint-Raymond ; Cécile David, dite Soeur Marie de la Croix, de Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus) ; M.-Alice Therrien, dite Soeur Rose-du-Sacré-Coeur, de Saint-Charles de Bellechasse ; M.-Laura Doré, dite Soeur Marie-Lactance, de Saint-Urbain, *professe vocales* ; Soeur Marie-Elinda Tessier, de Saint-Isidore de Prescott, *professe coadjutrice*.

Le Rév. Père H. Couture, dominicain, frère de l'officiant, a prononcé l'allocation de circonstance. M. l'abbé Alphonse-E. Deschamps, aumônier de l'Institution des Sourdes-Muettes, oncle de l'une des nouvelles professes, a célébré l'office divin.